

Paris, Le 5 juin 2026,

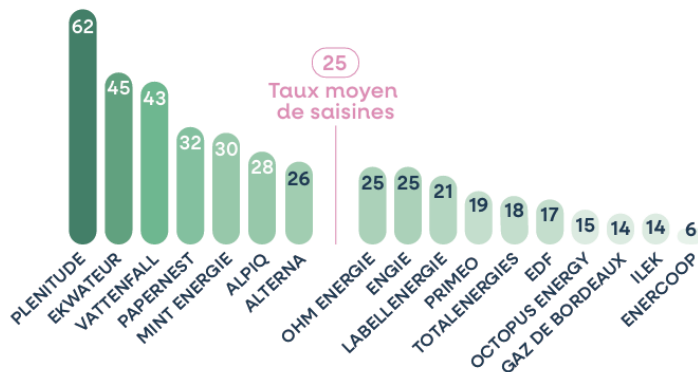
Rapport 2025 du Médiateur National de l'Énergie :

Ohm Énergie, reconnu pour son innovation, sa qualité de service et son engagement en faveur de l'ouverture à la concurrence

Dans son rapport annuel publié le 2 juin 2026, le Médiateur National de l'Énergie fait état d'une baisse de 10 % des saisines, avec 10 475 dossiers enregistrés en 2025, signe d'une amélioration globale du fonctionnement du marché de l'énergie. Cette évolution positive concerne l'ensemble du secteur, dont **Ohm Énergie** qui progresse une nouvelle fois dans le classement des fournisseurs établi par le Médiateur sur la base de leur taux de saisine.

TAUX DE SAISINES EN MÉDIATION

Saisines reçues en 2025 pour 100 000 contrats résidentiels¹



Visuel issu du Rapport du Médiateur National de l'Énergie, publié le 2 juin 2026

Le rapport met en lumière le développement du fournisseur, sur plusieurs territoires desservis par des Entreprises Locales de Distribution (ELD), caractérisés par un contexte de quasi-monopole, de ces dites entreprises. En s'implantant dans ces zones historiquement verrouillées, Ohm Énergie contribue à introduire une saine concurrence,

une liberté nouvelle pour les consommateurs de choisir leur fournisseur, et de comparer les offres disponibles.

Le Médiateur distingue ainsi Ohm Énergie parmi les fournisseurs les plus performants en matière de relation client, avec la note maximale de **4 étoiles sur 4**, pour la qualité de service. Le fournisseur est aussi salué pour sa capacité d'innovation, à travers ses offres, bien que parfois complexes, telle que Modulo, conçues pour faire bénéficier les consommateurs des périodes où l'électricité est la plus abondante et la plus compétitive, à travers 5 heures creuses « solaires » par jour d'avril à octobre, en plus des 8 heures creuses nocturnes habituelles.

Cette dynamique développée par Ohm Énergie, s'inscrit dans un cadre de transparence et de protection des consommateurs rigoureusement respecté. Pour rappel, le 17 novembre dernier, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) avait reconnu le fournisseur en « conformité complète » avec ses lignes directrices relatives aux pratiques commerciales, soit le plus haut niveau de conformité.

À propos d'Ohm Énergie :

5^e fournisseur national d'énergie, créé en 2018, Ohm Énergie se donne pour mission de réconcilier économies et écologie en proposant à ses clients particuliers et professionnels une énergie d'origine renouvelable et des offres d'électricité et de gaz parmi les plus compétitives du marché.

Dans son comparatif 2025, le magazine 60 Millions de Consommateurs a d'ailleurs désigné Ohm Énergie comme l'un des fournisseurs les moins chers, aussi bien pour les contrats d'électricité que pour les contrats de gaz. L'entreprise possède plus de 300 000 clients résidentiels et 20 000 clients professionnels. Elle soutient les producteurs indépendants d'énergie verte pour proposer une électricité issue d'installations récentes en France et en Europe (éolien, solaire ou biomasse), Garanties d'Origine à l'appui. Pour plus d'informations : <https://ohm-energie.com>